



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 022



1^{re} SESSION



42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 14 juin 2016



Présidente

L'honorable Hedy Fry

Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 14 juin 2016

●(0845)

[Traduction]

La présidente (L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.)): Bonjour à tous. La séance est ouverte.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous étudions la situation des musées au Canada, en excluant les grands musées nationaux.

Nous recevons aujourd'hui quatre témoins représentant l'Association des musées canadiens.

Nous vous remercions d'être des nôtres pour contribuer à notre survol de la situation des petits musées canadiens.

Nous allons fonctionner de la manière suivante. Vous disposez pour votre exposé préliminaire d'un total de 10 minutes que vous pouvez partager entre vous comme bon vous semble. Je vous ferai signe lorsqu'il ne restera que deux minutes. Nous passerons ensuite aux questions des membres du Comité. Merci encore une fois.

Alors, qui va commencer?

À vous la parole, monsieur McAvity.

M. John McAvity (directeur général et chef de la direction, Association des musées canadiens): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je tiens d'abord à vous dire que sommes extrêmement heureux et honorés de comparaître devant vous aujourd'hui. Cette étude — ou ce « survol » comme vous l'avez appelé — revêt une importance capitale pour notre secteur. Comme nous prenons cet exercice très au sérieux, nous nous réjouissons vraiment d'avoir l'occasion d'y participer.

J'aimerais maintenant vous présenter les gens qui m'accompagnent.

[Français]

Il y a tout d'abord Mme Manon Blanchette, présidente de l'Association des musées canadiens. Elle est aussi directrice de l'exploitation à Pointe-à-Callière, à Montréal.

[Traduction]

Je vous présente enfin Susan Burrows-Johnson, qui est directrice du Galt Museum, le musée municipal de Lethbridge en Alberta; et Karen Bachmann, directrice du Musée de Timmins en Ontario.

La présidente: Vous avez donc une représentante de l'Ouest canadien, Mme Burrows-Johnson.

Merci.

M. John McAvity: Il s'en est fallu de peu que nous soyons accompagnés d'une personne de votre circonscription, mais elle n'a pas pu être présente aujourd'hui et nous le regrettons.

Une étude comme la vôtre est absolument nécessaire afin de mieux comprendre l'évolution du rôle des musées au sein de nos

collectivités comme dans l'ensemble du pays. En effet, les vieux temples statiques d'autrefois sont devenus de véritables plaques tournantes qui contribuent au dynamisme et à la mobilisation des collectivités. Votre étude permettra aussi de mieux saisir les défis que pose ce nouveau rôle ainsi que la nouvelle donne pour ce qui est des populations à desservir et des ressources disponibles.

[Français]

Mme Manon Blanchette (présidente du conseil, Association des musées canadiens, et directrice de l'exploitation et des services au public, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal): Les musées occupent un rôle essentiel au sein de notre société. Le Canada compte plus de 2 600 musées, galeries d'art et institutions patrimoniales connexes. Ils emploient plus de 32 000 personnes et 103 000 bénévoles partout au pays. Près de 62 millions de personnes visitent nos musées, galeries et sites historiques chaque année, dont 7,5 millions d'étudiants.

Les répercussions économiques et sociales des musées au Canada sont énormes. Des sondages démontrent que les gens qui visitent les musées indiquent un niveau de satisfaction très élevé, soit 78 %. Les visiteurs conviennent que les musées fournissent à 91 % des expériences d'apprentissage précieuses, tant dans les grandes zones urbaines que dans les musées communautaires ruraux.

Les musées sont considérés comme des institutions culturelles fiables et respectées. Leur popularité s'explique par la variété des programmes d'exposition et des services offerts. J'ajouterai même que, de plus en plus, on parle d'expériences dans les musées. Ces expériences varient. Elles peuvent être multisensorielles et multimédias.

En tant que centres de formation continue, les musées sont aussi des acteurs clés dans la recherche, la conservation et l'interprétation du patrimoine du Canada. Les musées favorisent une meilleure compréhension de l'histoire et de la vie au Canada auprès des nouveaux citoyens canadiens et assurent la promotion de l'identité canadienne au-delà de nos frontières.

À titre d'association nationale, l'Association des musées canadiens représente les intérêts de plus de 2 000 membres partout au Canada. Notre mission est de veiller à l'entretien des liens significatifs entre les musées et leur collectivité, et d'accroître la valeur des musées auprès de la société.

●(0850)

[Traduction]

À la lumière des vastes consultations que nous avons tenues, nous allons vous présenter aujourd'hui notre évaluation de la situation des musées canadiens en plus de formuler des recommandations préliminaires visant à guider le Comité dans son étude. Nous vous soumettons respectueusement que nous souhaiterions être invités de nouveau afin d'examiner ces enjeux plus à fond et de répondre aux questions soulevées pendant l'étude menée par votre Comité.

Merci.

Mme Karen Bachmann (directrice, Musée et Centre national d'exposition de Timmins): Le mémoire de 10 pages que nous vous avons soumis aujourd'hui décrit la situation actuelle des musées au Canada en soulignant certaines initiatives et activités novatrices qui témoignent de l'évolution du rôle des musées contemporains.

C'est le fruit de consultations et d'études importantes menées tant par la Société des musées du Québec avec ces *États généraux des musées du Québec* en 2011 que par l'Association des musées de l'Ontario qui vient de publier le rapport *Musées de l'Ontario 2025*, un exercice prospectif auquel j'ai participé.

Nous formulons également dans notre mémoire d'importantes recommandations visant à bonifier le soutien offert à la communauté muséale canadienne afin d'assurer sa stabilité et sa viabilité à long terme.

Comme nous traiterons uniquement de quelques-unes de ces recommandations dans notre exposé de ce matin, nous vous invitons à lire notre mémoire détaillé pour en savoir davantage.

Grâce à la grande qualité de leurs expositions, de leurs programmes pédagogiques et de leurs activités de rayonnement, les musées offrent de multiples occasions de vivre de précieuses expériences d'apprentissage et d'entamer un dialogue social significatif. Cette facette publique du travail des musées est bien comprise et appréciée, mais la majorité de leurs activités se déroulent en coulisse, et c'est à ce titre que le soutien public et privé est particulièrement nécessaire.

Pour dire les choses comme elles sont, les musées non gouvernementaux d'une manière générale se retrouvent actuellement dans un état de grande détérioration. Les toits coulent, les mécanismes de contrôle du chauffage et de l'humidité sont déficients, des artefacts sont laissés dans un état de décrépitude, et les activités de recherche sont réduites au strict minimum. Pour de nombreux petits musées, la réalité n'est guère réjouissante; le portrait est même effarant.

Les compétences nécessaires pour travailler dans le secteur muséal sont également en pleine évolution. Elles englobent désormais des domaines aussi variés que la gestion des affaires, la cueillette de fonds et les nouvelles technologies. Les professionnels des musées travaillent en étroite collaboration avec la collectivité locale pour créer une valeur ajoutée, en mettant davantage l'accent sur les relations publiques, les communications numériques et les activités de collectes de fonds.

[Français]

La plupart des musées ont perdu ou perdent des conservateurs et des spécialistes, ce qui, aux yeux d'un grand nombre de personnes dans le monde des musées, témoigne d'une crise. Sans conservateurs ni spécialistes capables de comprendre et d'interpréter les collections des musées, ceux-ci ne sont rien. Il existe un besoin urgent d'offrir une plus grande variété et un plus grand nombre d'occasions de formation aux musées et aux professionnels des musées.

Les musées requièrent aussi un meilleur soutien pour les nombreuses charges administratives et juridiques découlant de leurs activités et responsabilités croissantes. Ce soutien inclut une amélioration de la Loi sur le droit d'auteur, l'exclusion des musées de la Loi sur les armes à feu, l'assouplissement des exigences en matière de qualité d'assurance, un appui aux initiatives de numérisation et des incitations aux partenariats entre les petits et les grands musées, pour ne nommer que quelques exemples.

[Traduction]

Mme Susan Burrows-Johnson (directrice du conseil, directrice exécutive, Galt Museum and Archives, Association des musées canadiens): Le financement figurera toujours parmi les préoccupations principales des musées, surtout dans les petites villes. Les musées et les organisations patrimoniales ont beaucoup compté par le passé sur le soutien public, mais c'est de moins en moins le cas. À l'échelon fédéral, il y a un manque ahurissant de vision globale pour les musées canadiens.

Notre politique nationale sur les musées date de 1972. Elle a été révisée pour la dernière fois en 1990. Cette politique vise principalement les musées nationaux et les établissements de grande envergure. Le moment est venu pour le nouveau gouvernement du Canada de renouveler son engagement à l'égard des musées qui sont des catalyseurs de nos secteurs touristique et social.

Le Programme d'aide aux musées (PAM) a également été mis sur pied en 1972 avec une enveloppe de 7 millions de dollars devant servir à subventionner des projets dans les musées non fédéraux. On recensait alors quelque 500 musées. Si l'on tient compte de l'inflation, cet investissement serait l'équivalent de plus de 38 millions de dollars aujourd'hui. Le PAM dispose pourtant d'un budget de 6,5 millions de dollars pour plus de 2 600 musées.

Bien que ce programme offre une aide très précieuse au titre des activités de préservation, de conservation et d'exposition, il est bien évident que la vaste majorité des musées n'auront droit à aucune assistance fédérale.

Nous ne saurions trop recommander l'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale pour les musées de même qu'une révision complète de la gamme de programmes patrimoniaux du ministère du Patrimoine canadien et des autres ministères concernés de manière à moderniser le tout et à permettre l'investissement de nouveaux fonds en quantité suffisante.

Nous estimons également qu'il faut s'attarder en priorité à créer les conditions propices pour que les Canadiens donnent davantage à leurs musées et organisations patrimoniales qui doivent augmenter leurs revenus pour assurer leur stabilité à long terme.

Le leadership autochtone se fait sentir de plus en plus au sein de la communauté muséale, mais les Autochtones demeurent d'une manière générale sous-représentés dans le secteur des musées. Dans un premier temps, nous recommandons la création d'un nouveau conseil qui serait chargé d'examiner les progrès réalisés depuis l'importante étude de 1992 sur les musées et les Autochtones qui a abouti au rapport *Turner la page*, en plus de donner suite aux recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation ainsi qu'à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

• (0855)

M. John McAvity: Enfin, les musées de tout le Canada sont engagés dans une nouvelle gamme d'activités novatrices en vue de remplir leur rôle social de façon encore plus significative. De la collaboration avec les agences de santé pour la conception de programmes thérapeutiques jusqu'aux mesures à prendre pour lutter contre les changements climatiques, en passant par les problématiques de santé mentale, d'identité sexuelle, de décès et de deuil, et de prévention du crime, les musées contribuent à la mobilisation des citoyens à l'égard d'enjeux sociaux importants.

La plupart des musées actuels n'ont rien à voir avec ceux qu'ont connus nos grands-parents. Ils ont changé du tout au tout. Ils n'avaient pas d'autre choix; leur survie en dépendait. Dans un contexte de diminution du soutien public, les musées ont dû solidifier leurs assises. Ils s'efforcent désormais d'être au coeur de leur collectivité en devenant des lieux de dialogue et d'apprentissage.

Les musées canadiens pourraient grandement bénéficier d'une campagne de reconnaissance publique qui permettrait non seulement de mieux faire connaître leur programmation, mais aussi de mettre en valeur leur impact et leur image. Les stéréotypes ont la vie dure, et les gens considèrent souvent les musées comme de vieux établissements poussiéreux, un préjugé que nous nous efforçons de déraciner. Notre réalité actuelle est bien différente de cette image.

Bref, nous croyons qu'une campagne de reconnaissance publique pourrait être très utile pour différentes raisons, et notamment pour souligner l'importante contribution des musées à la culture et au patrimoine du Canada.

Nous vous remercions du temps que vous nous consacrez aujourd'hui. Nous vous exhortons de faire de cette étude de la situation des musées canadiens un exercice aussi significatif et important que possible, et nous espérons bien que vous pourrez formuler des recommandations bien senties.

Merci.

La présidente: Merci, monsieur McAvity et mesdames Blanche, Bachmann et Burrows-Johnson.

Nous passons maintenant à la période consacrée aux questions des députés. Au premier tour, chaque intervenant aura droit à sept minutes, ce qui comprend les questions et les réponses. Je demande donc à chacun d'être aussi bref que possible pour que nous puissions poser un maximum de questions.

Nous débutons par M. O'Regan pour les libéraux.

M. Seamus O'Regan (St. John's-Sud—Mount Pearl, Lib.): Merci beaucoup pour cet exposé.

J'ai siégé pendant 10 ans au sein du conseil d'administration de l'organisme The Rooms qui a permis de regrouper sous un même toit notre musée provincial, notre galerie d'art et nos archives à St. John's (Terre-Neuve). Je vous dis ça simplement pour vous situer un peu, mais je peux vous assurer que ces gens-là font un travail remarquable.

Les responsabilités fédérales en matière de patrimoine et de musées sont établies dans la Loi sur le ministère du Patrimoine canadien et dans la Loi sur les musées. Le soutien offert au secteur muséal s'articule autour de différents programmes. Il y a notamment le Programme d'aide aux musées, le Programme des biens culturels mobiliers, le Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada, le programme Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine, le Fonds du Canada pour les espaces culturels, l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine. Les musées doivent donc composer avec ce large éventail de programmes distincts.

Est-ce que ce cadre législatif est bien adapté à votre réalité? En quoi le ministère pourrait-il en faire davantage pour répondre à vos besoins? Quels changements souhaiteriez-vous que l'on apporte?

• (0900)

M. John McAvity: Je vais essayer de vous répondre.

Très honnêtement, bon nombre des programmes du ministère sont désuets et ne répondent plus vraiment aux besoins de la communauté

muséale. Nous l'avons d'ailleurs déjà fait savoir sur les tribunes publiques. Ce n'est rien de nouveau.

M. Seamus O'Regan: La dernière révision remonte à 1990, comme vous l'avez indiqué.

M. John McAvity: Oui, 1990.

En fait, le budget du Programme d'aide aux musées devait être bonifié à hauteur d'environ 20 millions de dollars par année. C'est l'engagement que l'on avait pris à l'époque. On n'y a jamais donné suite. Il y a moins d'argent aujourd'hui qu'il y en avait en 1972. C'est presque devenu insignifiant. Bon nombre de grands musées n'ont pas de temps à consacrer au processus de demande.

Je dois toutefois préciser que la ministre vient d'apporter certains changements qui devraient vraiment améliorer l'administration du programme. Il fallait compter jusqu'à six mois pour obtenir une réponse à une demande de subvention, mais ce processus va s'accélérer. Il faut donc espérer que les choses vont désormais se dérouler beaucoup plus rapidement, mais reste quand même que la quantité de fonds disponibles demeure minime.

M. Seamus O'Regan: D'accord.

Est-ce que quelqu'un voudrait ajouter quelque chose?

Mme Karen Bachmann: J'ajouterais que pour un petit musée il peut-être très ardu de rassembler tous les éléments nécessaires pour demander une subvention.

M. Seamus O'Regan: C'est ce que j'ai moi-même pu constater.

Mme Karen Bachmann: Pour les musées qui ne comptent qu'un ou deux employés, il n'est pas toujours évident de savoir comment formuler la demande ou quelle est la terminologie appropriée...

M. Seamus O'Regan: C'est une expertise particulière.

Mme Karen Bachmann: Tout à fait. C'est donc un peu plus difficile pour les petits musées. Il faut toutefois dire que le ministère peut compter sur des fonctionnaires très compétents qui nous aident beaucoup. C'est un soutien très précieux, mais cela demeure un défi pour les petits musées dans un contexte de concurrence. Ils doivent en effet livrer concurrence à de plus grandes organisations qui peuvent compter sur un bassin de compétences plus perfectionnées. Le taux de réussite n'est donc pas aussi réjouissant qu'on le souhaiterait.

M. Seamus O'Regan: Je suis en train de me dire que 1990 était il y a 26 ans, et je n'en reviens pas encore.

Mme Karen Bachmann: Oui.

M. Seamus O'Regan: Je n'arrive pas à le croire.

Notre dernier budget a permis de bonifier le soutien offert dans le cadre de certains programmes. Ainsi, nous avons fait passer à 168,2 millions de dollars le budget du Fonds du Canada pour les espaces culturels qui était auparavant de 24,9 millions de dollars. Cet argent doit servir à l'achat d'équipements spécialisés ainsi qu'à la rénovation et à la construction d'installations artistiques et patrimoniales. Il y a un autre programme qui revêt une grande importance à mes yeux. Il s'agit de la Stratégie emploi jeunesse, qui est dotée d'un budget de 330 millions de dollars. Une partie de ces fonds serviront à améliorer les perspectives d'emploi des jeunes Canadiens dans le secteur patrimonial.

Ce sont sans doute des mesures que vous voyez d'un bon oeil. Je crois que vous en conviendrez avec moi. Je m'interroge simplement sur la façon dont vous pourrez en bénéficier et je me demande dans quelle mesure cela pourra faciliter votre travail au quotidien.

[Français]

Mme Manon Blanchette: Je ne répondrai peut-être pas directement à votre question, mais cela a été soulevé dans le texte que j'ai présenté. Ce n'était pas le cas il y a 40 ans, mais aujourd'hui les musées souffrent beaucoup d'une insuffisance de fonds pour faire de la recherche dans les musées. À l'époque, on considérait que les musées étaient des centres de recherche. Maintenant, ce n'est plus possible.

Qui de mieux que les conservateurs de musée, qui ont les objets près d'eux, pour faire la recherche? À mon avis, un programme spécial devrait être développé pour permettre aux conservateurs, dans un premier temps, d'identifier les objets. Dans les musées, énormément d'objets sont peu identifiés, peu catalogués et peu accessibles au public parce qu'ils ne sont pas numérisés. Avec le Web, maintenant, on peut avoir accès à ces objets de façon numérique.

Il serait donc urgent de mettre sur pied un tel programme.

[Traduction]

La présidente: Il vous reste deux minutes.

M. Seamus O'Regan: Pour ce qui est des technologies de l'information et des communications, je sais que différents musées numérisent leurs collections afin de les rendre accessibles au public. Pouvez-vous nous donner une idée des résultats de vos efforts pour numériser vos collections ou vos expositions? Est-ce que cela gruge une trop grande partie de votre budget? Obtenez-vous un soutien suffisant à cette fin?

[Français]

Mme Manon Blanchette: Il est très difficile de faire de la numérisation dans tous les musées. En fait, on attend des subventions pour faire un peu de numérisation. Très peu de musées ont numérisé leurs collections, que ce soit au Québec ou dans les autres provinces. On y va par petits bouts. Je dirais qu'à peine 2 % des collections ont été numérisées à l'heure actuelle.

● (0905)

[Traduction]

M. Seamus O'Regan: D'après ma propre expérience, cela fait partie de ces choses qu'il apparaît logique de faire d'entrée de jeu, mais qui exigent beaucoup de temps et de ressources.

M. John McAvity: J'ajouterais qu'il y a la question des droits d'auteur qui vient compliquer le processus de numérisation. Lorsque ces droits appartiennent toujours à l'artiste, ce qui est habituellement le cas en art contemporain, la somme à verser pour obtenir les droits en question et la permission de rendre accessibles les oeuvres en ligne fait en sorte que très peu d'art contemporain canadien peut être diffusé de cette manière.

Si vous allez sur le site Web du Musée des beaux-arts du Canada ou sur celui du Musée des beaux-arts de Montréal, par exemple, vous n'y verrez qu'une portion très restreinte de leurs collections. Il s'agira uniquement des oeuvres pour lesquelles les droits d'auteur ne s'appliquent plus ou qui sont du domaine public d'une manière générale. Il y a ainsi un grand vide à combler pour que le public puisse vraiment avoir accès à l'art contemporain.

Il y a un autre élément que je voudrais souligner. On parle beaucoup de numérisation, mais les gens sont de plus en plus nombreux à vouloir visiter les musées. Ils veulent voir les vraies oeuvres. Les visites en ligne ne sont pas aussi populaires qu'on le croirait. Depuis 1972, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine s'emploie à numériser tous les artefacts canadiens et à en

dresser un inventaire, mais tout cela est encore très fragmentaire. Il y a des lacunes importantes et, pour dire les choses bien franchement, les gens ne consultent pas beaucoup cet inventaire.

La présidente: Merci, monsieur McAvity.

Je pense qu'il est temps de donner la parole à M. Van Loan pour les conservateurs.

L'hon. Peter Van Loan (York—Simcoe, PCC): Merci.

M. Rivard nous a parlé lors de notre dernière séance d'un certain déficit pour ce qui est de la formation. Les études en muséologie offrent un enseignement adéquat pour former un directeur ou un conservateur pour le Musée des beaux-arts de Montréal, mais les diplômés peuvent tout aussi bien se retrouver dans un musée de Gaspé ne comptant qu'une seule salle. C'est l'exemple qu'il nous a donné. Les étudiants n'apprennent pas vraiment tous les rouages de l'administration d'un musée. Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez?

Mme Karen Bachmann: C'est assurément une autre paire de manches. Dans un grand musée, vous pouvez vous spécialiser. Vous pouvez y acquérir les capacités d'accomplir un travail exceptionnel. Dans un musée plus petit qui ne compte bien souvent qu'une seule salle, il vous faut apprendre à tout faire. Pour une personne qui a suivi une formation très théorique, tout comme pour une autre qui n'a pas de formation du tout, il peut être très difficile de s'adapter à la situation tout en respectant les normes établies. Il y a en quelque sorte un fossé qu'il faut arriver à combler d'une manière ou d'une autre.

À ce titre, le gouvernement fédéral offre un éventail de programmes efficaces par l'entremise des associations provinciales de musées, qui peuvent dispenser la formation nécessaire dans les petits établissements. Une certaine harmonisation des efforts déployés dans l'ensemble du pays pourrait aussi être bénéfique.

Mme Susan Burrows-Johnson: J'ajouterais seulement que le musée Galt fait partie d'un réseau de musées régionaux que nous avons mis sur pied dans le sud de l'Alberta. Je me demande si le gouvernement fédéral ne pourrait pas envisager la mise en place de certains mécanismes au sein de Patrimoine canadien afin de favoriser ce type de partenariat qui permet de mobiliser les ressources pour offrir le soutien nécessaire. Ainsi, notre conservateur peut aider les musées des petites villes qui nous entourent à gérer leurs collections.

Dans le contexte d'un examen en profondeur de la politique muséale nationale, il pourrait être bon d'encourager le travail en partenariat et la mise en commun des ressources. Si le gouvernement au pouvoir souhaite poursuivre ses efforts en vue de l'établissement d'une nouvelle politique, ce serait un moyen de mettre en valeur l'utilité publique des musées et d'appuyer notre travail.

L'hon. Peter Van Loan: Pour continuer dans le même sens, l'Institut canadien de conservation est l'un des programmes fédéraux qui offrent de la formation. On le fait notamment par l'entremise de l'Association des musées de l'Ontario. D'autres représentants de musées m'ont toutefois indiqué, et on nous l'a répété lors de notre dernière séance, que tous ces efforts ne se répercutent pas nécessairement jusqu'à eux. De nombreux petits musées soutiennent avoir besoin d'aide pour ce qui est de la conservation et de la formation à dispenser. Je voudrais seulement faire valoir qu'il semble exister une lacune à ce chapitre.

Parlons maintenant de coopération. Madame Blanchette, les directeurs des musées montréalais ont créé un centre collectif d'entreposage. Peut-être pourriez-vous nous en dire plus long à ce sujet. J'y vois pour ma part une solution très novatrice à l'un des plus importants problèmes à régler.

[Français]

Mme Manon Blanchette: En effet, il y a quelques années déjà, à Montréal, on a mis sur pied un centre de collection partagé. Il est maintenant complet et on entreprend une deuxième phase, soit un autre centre de collection. Pour ce qui est du modèle de gestion, on parle ici d'un édifice qui appartient à l'ETS. On l'a rénové à la fine pointe de la technologie. Par exemple, lorsque le climat change, une membrane extérieure permet de maintenir la température. Il s'agit vraiment de haute technologie. Tous les musées de Montréal louent un espace et partagent les coûts, de sorte que c'est beaucoup moins cher que s'ils construisaient eux-mêmes leur propre réserve.

Un autre projet va être réalisé, probablement un peu à l'extérieur de Montréal, avec certains musées semblables. En art contemporain particulièrement, les oeuvres sont très grandes. Il y a donc un deuxième projet sur la table et qui vise à développer un autre centre de collection. Je pense que ce modèle est un succès. Il a suscité de l'intérêt à l'échelle internationale et donné lieu à un important nombre de visites.

• (0910)

[Traduction]

L'hon. Peter Van Loan: Dans quelle mesure votre association de musées s'emploie-t-elle à favoriser l'adoption de solutions semblables ailleurs au pays? Avez-vous un rôle à jouer à ce niveau?

M. John McAvity: Désolé, mais je n'ai pas bien entendu le début de la question.

L'hon. Peter Van Loan: Est-ce que votre association devrait avoir un rôle à jouer quant au recours à certaines de ces solutions coopératives dont nous parlons en matière de formation et d'entreposage notamment?

M. John McAvity: Tout à fait.

L'hon. Peter Van Loan: Si de telles solutions ne sont pas déjà accessibles partout au pays, comment devrait-on s'y prendre pour rectifier le tir?

M. John McAvity: Nous travaillons en étroite collaboration avec toutes les associations provinciales et les autres groupes dans les différentes régions du pays. Il y a même quelques entités municipales. Nous essayons donc de travailler en coordination afin de faire la meilleure utilisation possible des ressources très limitées à notre disposition.

Je crois important de souligner que les associations elles-mêmes ont été durement touchées par les nombreuses compressions dont le secteur a été victime. Nous n'avons même plus l'argent nécessaire pour nous déplacer. Nous devons trouver de nouveaux moyens de faire le même travail.

Nous devons sans tarder nous concerter afin de mieux coordonner nos activités. Il y a beaucoup de dédoublement des efforts dans le secteur de la formation et le tout pourrait être grandement simplifié. La formation pourrait être dispensée par voie électronique et rendue ainsi plus accessible. Il n'est pas nécessaire de réinventer la roue.

Vous avez parlé du programme de formation de l'Institut canadien de conservation. C'est un excellent programme, mais sa portée est limitée. On ne peut offrir qu'un seul séminaire par année pour chaque province. C'est tout. C'est pourtant un institut qui peut miser sur une

grande expertise. Ses portes devraient être grand ouvertes; chacun devrait pouvoir bénéficier de l'expertise qu'on y trouve.

On peut faire le même constat pour les musées nationaux. Nous avons le privilège de pouvoir compter sur des musées nationaux très bien établis et bénéficiant d'un grand professionnalisme. Ils ont des collections extraordinaires. Ils profitent d'une expertise immense. Cette expertise devrait être partagée bien davantage. À titre d'exemple, le Musée canadien de l'histoire accomplit un excellent travail de formation tout en partageant son expertise. Nous aimerions qu'il puisse en être de même avec tous les autres musées nationaux.

C'était seulement quelques exemples de possibilités de collaboration.

L'hon. Peter Van Loan: Est-ce qu'il me reste du temps?

La présidente: Vous avez encore une minute, ou plutôt 30 secondes à peine.

L'hon. Peter Van Loan: Peut-être devons-nous y revenir lors du prochain tour de questions, mais j'aimerais connaître le point de vue des représentants des musées sur un sujet particulier. Il y a du financement offert pour différentes activités, mais il ne semble jamais y en avoir pour la promotion et le marketing, ce qui serait la principale lacune à vos yeux. Qu'en pensez-vous?

M. John McAvity: Vous frappez en plein dans le mille. Nous ne sommes pas en mesure de déployer les efforts de promotion nécessaires pour faire mieux comprendre aux gens ce que sont les musées et ce qu'ils font exactement. Nous aimerions bien pouvoir le faire. Nous savons que cela ferait grimper le nombre de visiteurs dans nos musées. Si l'on tablait ainsi sur une plus grande sensibilisation des Canadiens, nous pourrions tous devenir de meilleurs citoyens en étant mieux informés et davantage engagés.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Nantel du NPD.

[Français]

M. Pierre Nantel (Longueuil—Saint-Hubert, NPD): Merci, madame la présidente.

Merci à tous d'être ici ce matin. On sent bien votre engagement envers votre communauté. C'est ce que je perçois aussi.

Il y a quand même eu plusieurs décennies d'intérêts partisans et stratégiques à court terme. Je pense qu'il est temps de faire une étude en profondeur sur ce sujet. Je remercie d'ailleurs mon collègue d'avoir proposé ce sujet d'étude.

Cela dit, nous consacrerons seulement trois séances à cette étude, ce qui ne nous permettra que de faire un survol de cette question. Nous nous souvenons tous de la bibliothécaire ou de la personne responsable du centre d'histoire de l'école qui nous disait, quand nous étions enfants, que rien n'était plus perdu que quelque chose de mal classé. En cherchant à tirer des conclusions trop rapidement, je crains que nous ne classions simplement l'affaire en prétendant que nous avons terminé notre étude sur les musées, alors qu'il y a beaucoup d'information à recueillir.

Lorsque nous cherchons une solution à un enjeu donné, nous demandons normalement à des témoins de faire des recommandations. Je ne vous poserai pas cette question, parce que je pense qu'il faut d'abord entendre tout le monde à ce sujet. Comme vous l'avez dit, il serait bien que vous reveniez au Comité pour conclure.

Madame Blanchette, vous avez parlé du nombre de bénévoles impliqués, mais je ne me souviens plus du nombre exact.

●(0915)

Mme Manon Blanchette: Ils sont 103 000.

M. Pierre Nantel: Ce sont tous des gens de vertu et passionnés qui veulent partager. La nature même de leur implication est de partager. On dit qu'il n'y a plus d'argent pour le marketing. Effectivement, c'est une tâche qui arrive à la toute fin, comme c'est le cas dans les organismes communautaires. Tout le monde carbure à la bonne volonté, mais le toit coule et il faut le réparer. Tout à coup, la saison arrive, il faut ouvrir les portes et ainsi de suite. Comme bien des choses saisonnières, on n'arrive pas à avoir une pensée à long terme et on doit chaque fois faire les choses dans l'urgence.

Les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne peuvent-elles encore vous inciter à mener un projet pilote intéressant, qui pourrait agir comme un banc d'essai afin de trouver différentes solutions et de vérifier le bien-fondé de certaines idées? On investit dans cela actuellement et c'est le bon moment pour le faire.

Je suis persuadé que tout le monde est d'accord pour dire qu'on n'en a pas assez fait en ce qui concerne Canada 150, mais est-il encore temps de faire quelque chose?

Mme Manon Blanchette: Il nous reste peu de temps, et je pense que tout le monde est d'accord là-dessus. Cependant, on peut encore faire des choses dans ce peu de temps qu'il reste.

On pourrait appuyer des projets phares qui ont déjà été présentés et qui avaient été mis de côté. Il faut poursuivre certains des éléments qui ont déjà été amorcés, afin de s'assurer que ces projets seront complétés et que le public s'intéressera à ces projets phares.

Donc, il y a encore du travail à faire.

Je ne veux pas parler pour le Québec uniquement, mais vous êtes très conscients qu'il y a aussi un arrimage entre les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération et le 375^e anniversaire de Montréal. Le gouvernement canadien est impliqué dans les célébrations de la naissance de Montréal et de celle du Canada.

À mon avis, il y aurait encore du travail à faire à cet égard, et il est encore possible de le faire.

M. Pierre Nantel: Je peux vous dire ce matin que tout le monde se souvient du dernier témoignage de M. Rivard. Celui-ci nous a beaucoup impressionné par ses connaissances et son charisme. Dans le meilleur des mondes, nous nous fonderions sur certaines des hypothèses de M. Rivard et des vôtres pour ensuite les vérifier auprès de divers musées. Nous pouvons être très ambitieux. Nous le sommes, par exemple, dans le cadre de notre étude sur les médias régionaux. Dans ce cas, notre intervention à titre de députés dans chacune de nos régions consiste à défendre la vitalité de nos communautés par l'entremise des médias. Nous comptons même faire un voyage pour aller visiter les communautés de régions plus éloignées qui font plus particulièrement face à cette situation. Nous sommes ambitieux, et je crois que le Comité veut régler certains problèmes.

Selon vous, y a-t-il des points qui ressortent de façon évidente?

Mon collègue parlait plus tôt de la formation. Il a été question d'une voûte centralisée. On nous a aussi parlé d'un fonds lié à une coordination régionale. Si je planifie un voyage dans une région, il serait bien que chacun des thèmes des musées soit abordé.

Dans le cadre des célébrations entourant le 150^e anniversaire de la Confédération du Canada, ce besoin de formation à distance pourrait être testé auprès des bénévoles. On pourrait leur parler de la thématique du 150^e anniversaire. Ce serait le genre de paramètre

dont vous pourriez faire part à vos visiteurs, tout en préservant l'angle régional quant à la façon dont cela a été vécu à l'époque.

On ne va pas réinventer le bouton à quatre trous, ni réinventer la roue à trois boutons, comme dirait Sam Hamad. Pour ma part, je cherche une solution, quelque chose de stimulant, un test immédiat, plutôt qu'un document épais qui, en fin de compte, ne sera pas utilisé.

Mme Manon Blanchette: Les nouveaux médias pourraient permettre de rejoindre les gens sur le terrain. On a brièvement parlé de campagnes de marketing et de communications, mais il y a maintenant, dans les musées, une tendance qu'on dit transactionnelle. Les gens, chez eux, peuvent être mis à contribution au moyen des médias sociaux. Ils peuvent même aider les musées à faire de la recherche sur les oeuvres ou les artefacts qu'ils voudraient voir exposés dans un musée. Cela permettrait peut-être aux gens de s'engager. C'est ce que nous voulons. Les musées sont beaucoup plus proches de la population qu'ils ne l'étaient il y a 40 ans. Les gens viennent au musée et veulent participer à la fonction muséologique. Il s'agit ici d'exposer et d'exprimer ce qui correspond à leur propre nature.

En région, à mon avis, cela pourrait être une solution.

●(0920)

M. Pierre Nantel: Madame Bachmann, madame Burrows-Johnson, partagez-vous l'avis de Mme Blanchette?

[Traduction]

Pensez-vous que Mme Blanchette avait raison de dire...

[Français]

Mme Karen Bachmann: Absolument.

En Ontario, cela fonctionnerait très bien. Le fait de collaborer avec les plus grands musées et avec nos collègues ne pourrait que soutenir notre travail.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

C'est au tour de M. Vandal du côté des libéraux. Vous avez sept minutes.

M. Dan Vandal (Saint-Boniface—Saint-Vital, Lib.): Merci beaucoup.

[Français]

Je vous remercie beaucoup de votre présentation.

[Traduction]

Tout cela est très important et fort intéressant.

Vous avez parlé d'un conseil des peuples autochtones qui pourrait guider les relations futures entre les musées et les Autochtones. J'ai appris que votre organisation avait mis sur pied en 1994 un groupe de travail sur les musées et les Premières Nations. Pouvez-vous nous parler des principales réalisations de ce groupe?

M. John McAvity: Avec plaisir.

Le groupe de travail a vraiment permis de tourner la page, c'est le cas de le dire. De nombreux musées ont ainsi pu rapatrier des restes humains et des objets sacrés. Plusieurs ententes de cogestion ont été conclues. Un programme de formation en études muséales a été mis sur pied pour les Autochtones, ce qui a mené à la création de musées canadiens construits et administrés par des Autochtones qui en étaient également propriétaires. On peut en compter un certain nombre à la suite de cette initiative.

Comme tout cela remonte à 30 ans déjà, nous avons voulu dépoussiérer ce rapport pour déterminer quelles mesures ont plus ou moins bien fonctionné, analyser les causes des retards et voir ce qui a manqué. Nous avons d'ailleurs rendez-vous ce matin même à 11 heures avec l'Assemblée des Premières Nations pour discuter de notre proposition qui ne vise pas uniquement le rapport de 1992. Elle traite également des recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation.

J'ai rencontré récemment Murray Sinclair, le sénateur qui a présidé la commission. Nous espérons qu'il pourra être conférencier d'honneur à notre convention. Nous prenons aussi en considération la Déclaration des Nations unies qui vient d'être ratifiée par le Canada il y a quelques semaines à peine. Tout cela fait partie de l'équation. C'est une étude d'environ deux ans que nous allons entreprendre dans le cadre d'un engagement important qui nous tient vraiment à coeur. Nous tenions à vous en faire part, et nous serions ravis de pouvoir comparaître à nouveau devant vous pour vous rendre compte des résultats.

Je profite d'ailleurs de l'occasion pour vous indiquer que notre enthousiasme à l'égard de votre initiative vient également du fait que vous êtes le tout premier comité parlementaire à vous intéresser à la question des musées. Il y a bien eu des études sur la culture canadienne en général, mais elles portaient sur des aspects aussi variés que la radiodiffusion et les arts de la scène, en passant par les médias sociaux. Nous croyons qu'une étude aussi exhaustive que celle que vous entreprenez sera beaucoup plus significative. Elle permettra une analyse plus ciblée dans une perspective pratique.

Nous ne sommes pas ici pour proposer des idées et des concepts qui ne mènent à rien. Nous voulons vous présenter les recommandations tout à fait justifiables. Nous ne croyons pas que les gouvernements devraient payer 100 % de la facture pour les musées. Nous sommes d'avis que le financement des musées devrait être aussi équilibré que possible. Nous vous avons d'ailleurs soumis une recommandation sur les moyens à prendre pour encourager la philanthropie et les dons aux musées canadiens.

Il s'agit du genre de choses...

M. Dan Vandal: Désolé de vous couper la parole...

La présidente: Vous vouliez l'interrompre pour poser une autre question?

M. Dan Vandal: Oui.

Je n'ai que sept minutes à ma disposition, et j'aurais encore quelques questions à poser.

Si j'étais un touriste, et j'espère bien le devenir dans quelques semaines, et si je souhaitais visiter les musées autochtones les plus intéressants, où devrais-je me rendre?

M. John McAvity: Il y a bien sûr le site archéologique de Pointe-à-Callière. Le musée des Six Nations au Woodland Cultural Centre de Brantford (Ontario) est très intéressant. Il y a également un tout nouveau musée cri dans le nord du Québec qui permet une visite passionnante dans un édifice spectaculaire. Nous lui avons d'ailleurs

remis un prix. Il y en a différents autres de part et d'autre du pays, comme le U'mista Cultural Centre en Colombie-Britannique.

Soit dit en passant, il y a ici même sur le chemin de Montréal un important centre culturel dont Douglas Cardinal vient tout juste de terminer la conception. C'est à la fois un centre de mieux-être et un centre culturel, mais je n'arrive pas à me souvenir de son nom.

● (0925)

M. Dan Vandal: En tout cas, il ne faut pas aller trop loin pour entendre d'excellentes suggestions.

Vous avez parlé de la nécessité de créer des conditions propices à l'accroissement des dons privés. Pouvez-vous nous en dire plus long à ce sujet?

M. John McAvity: Oui.

Nous souhaiterions un programme à court terme de contributions équivalentes aux dons reçus. Nous l'avons d'ailleurs proposé à tous les partis lors de la dernière campagne électorale. L'un d'eux, le Parti conservateur, l'a adopté, mais avec de légères variantes.

C'est ce que nous préconisons. Nous croyons qu'il serait bien que l'on puisse disposer d'un tel programme de contributions équivalentes aux dons obtenus pendant une période d'environ cinq ans. Il ne s'agirait pas uniquement de constituer des fonds de dotation, mais de financer les besoins prioritaires pour chaque établissement. Nous estimons que l'on pourrait ainsi doubler la valeur des dons privés aux musées canadiens.

En moyenne, les dons privés comptent actuellement pour quelque 9 % du budget des musées. Aux États-Unis, cette proportion est d'environ 40 %. Nous voudrions la porter à hauteur de 20 %, ce qui constitue à mon sens un objectif très réaliste. C'est donc un programme de contributions en fonction des dons offerts.

Mme Susan Burrows-Johnson: L'étude de votre Comité sur la valeur publique des musées permettra en outre aux Canadiens de mieux comprendre les services que nous rendons à la population.

La présidente: Il vous reste une minute.

M. Dan Vandal: Je vais vous laisser la parole afin que vous nous indiquiez quelles devraient être, selon vous, nos priorités au cours des prochains mois.

M. John McAvity: Nous vous exhortons de procéder à l'examen de la stratégie fédérale actuelle et des programmes en place. Vous pourrez constater que ces programmes visent des objectifs fort louables et sont administrés par du personnel très qualifié. Les ressources disponibles sont toutefois très restreintes et ne permettent pas de répondre à une grande partie des besoins de la communauté muséale.

Il est bien certain que le Fonds du Canada pour les espaces culturels est un programme d'investissement très ciblé. Jeunesse Canada au travail remporte un vif succès. Nous devons toutefois rejeter 50 % des demandes d'emploi d'été, car nous ne pouvons pas y donner suite. Nous devons également refuser 90 % des demandes de stage, et nous nous attendons maintenant à une augmentation du financement de ce programme, tel qu'annoncé dans le budget fédéral. Au cours de la campagne électorale, le Parti libéral a promis de majorer de 5 millions de dollars les fonds consacrés à ce programme, et ce, pour les musées seulement. Nous avons grand-hâte de voir comment le tout va se concrétiser, car cela ferait une grande différence.

Ce serait donc les priorités et les activités proposées dans un premier temps.

Il faudrait par ailleurs que l'on nous aide à mieux nous prendre en main. Aidez-nous à recueillir davantage de fonds en créant des conditions propices à un accroissement du mécénat et des dons au sein de la collectivité. Aidez-nous à préserver le patrimoine canadien et à mieux le faire connaître. Aidez-nous à raconter les différentes histoires du Canada, car il n'y en a pas qu'une seule.

La présidente: Merci, monsieur McAvity.

Nous passons au second tour de questions où chaque intervenant dispose de cinq minutes.

Nous débutons par M. Van Loan qui partage son temps avec M. Waugh.

L'hon. Peter Van Loan: Merci.

Madame Blanchette, on pourrait affirmer que votre musée de Pointe-à-Callière est devenu très rapidement le plus important à Montréal. Pourriez-vous nous dire en quoi votre établissement témoigne de l'évolution du rôle et de la nature des musées, quelles sont les raisons qui expliquent son succès, et qu'est-ce que cela signifie pour les autres musées?

[Français]

Mme Manon Blanchette: Il est vrai que notre musée a énormément de succès. C'est un musée très particulier. Je crois qu'il est unique au Canada puisqu'il est situé sur un site archéologique et historique. C'est un musée qui met en valeur le lieu de fondation de Montréal. Le projet est d'étendre le site de la place d'Youville jusqu'à la rue McGill, qui est l'endroit où le Parlement du Canada-Uni siégeait. Ce projet est en cours d'élaboration.

L'un des facteurs qui font le succès du musée est, d'une part, cette particularité. D'autre part, c'est qu'il est intégré à des programmes scolaires. Ce que l'on présente dans le musée fait partie de l'apprentissage nécessaire pour les jeunes. Nous avons donc un nombre imposant de jeunes qui viennent au musée avec leurs professeurs pour apprendre comment Montréal est née.

Également, l'une des particularités du musée est l'utilisation des nouvelles technologies dans la présentation des expositions. Cela était déjà important en 1992, et je crois que les musées ont pris modèle sur le musée Pointe-à-Callière. En 1992, le musée avait déjà une présentation en dialogue avec une image évanescence, une image technologique, dans le cadre de laquelle les visiteurs pouvaient participer et poser des questions.

La mise en exposition à Pointe-à-Callière est dynamique et utilise les nouvelles technologies en faisant participer le public à une expérience unique et multisensorielle. Nous allons jusqu'à utiliser la lumière pour solliciter le public et créer ultimement, dans le fort de Ville-Marie, un espace méditatif qui permettra aux gens de revivre l'expérience des premiers fondateurs de Montréal.

C'est ce qui fait que le musée est attrayant.

● (0930)

[Traduction]

L'hon. Peter Van Loan: Je vais laisser la parole à Kevin.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Merci.

Je suis heureux que quelqu'un l'ait mentionné, car je trouve intéressant de noter que nous n'avons jamais effectué d'examen approfondi de la situation des musées. Nous le faisons actuellement pour les médias, mais le Comité du patrimoine ne l'a jamais fait pour les musées.

Le nombre de musées et de galeries d'art a augmenté de 2 100 au cours des 30 ou 40 dernières années. Vous parlez de problèmes de

financement, mais l'expansion demeure impressionnante. Comment expliquez-vous cela?

M. John McAvity: C'est simplement qu'il y a des gens qui sont prêts à aller de l'avant. Nous ne pouvons pas limiter le nombre de musées. N'importe qui peut en ouvrir un.

M. Kevin Waugh: Je suis un de ceux-là; vous pouvez continuer.

M. John McAvity: Est-vrai? Voulez-vous nous en parler?

M. Kevin Waugh: C'est un peu le problème.

M. John McAvity: Si nous pouvions faire à notre guise, je crois qu'il y aurait des limites quant au nombre de musées. Pour être bien franc avec vous, nous n'avons pas besoin de nouveaux musées. Nous devrions plutôt concentrer nos efforts sur ceux qui existent déjà pour nous assurer que les conditions de conservation sont adéquates, que des inventaires sont effectués, que les collections sont numérisées, et que l'on peut propager les histoires qu'ils renferment.

Je ne crois pas qu'il vous soit déjà arrivé de devoir rebrousser chemin à la porte d'un musée parce qu'il était plein. Ce n'est pas comme au cinéma. Nous avons toute la capacité et la place nécessaires. Il faut simplement que nous l'optimisions.

M. Kevin Waugh: Vous avez raison. Chaque petite ville veut son musée, mais ce n'est pas vraiment chose possible. Comme vous nous l'avez indiqué, l'avenir réside dans la mise en commun des ressources.

Ma dernière question porte sur l'augmentation du financement dans le cadre du Fonds du Canada pour les espaces culturels. Les demandes de financement sont reçues sur une base continue. Est-ce qu'on vous a invité à soumettre une demande?

M. John McAvity: Tous les musées peuvent présenter une demande, mais il en va de même de bien d'autres entités culturelles. Il ne faut pas non plus oublier qu'il est nécessaire dans la plupart des cas d'obtenir également du financement de contrepartie.

M. Kevin Waugh: D'accord.

Merci.

La présidente: Merci. Ma parole, il ne vous restait que 40 secondes. C'est une gestion très efficace de votre temps, monsieur Waugh.

Nous passons maintenant à M. Breton du côté des libéraux.

[Français]

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui pour nous parler de l'état des musées au Canada. C'est un sujet auquel je ne croyais pas m'intéresser autant. Je remercie M. Van Loan de l'avoir suggéré.

D'ailleurs, nos discussions m'ont donné le goût de visiter à nouveau certains musées au cours de la prochaine saison touristique. Je vais inviter mon ami Dan Vandal à venir visiter le Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier, à Valcourt, dans ma circonscription. Il vient d'être rénové presque entièrement. Il a été fermé durant six mois. J'ai été extrêmement surpris du fait que le Musée puisse fermer et se priver de revenus durant tout ce temps.

Cela m'amène à parler des infrastructures. M. O'Regan a mentionné l'augmentation du budget pour la mise à niveau des infrastructures de nos musées.

Madame Bachmann, vous avez dit tout à l'heure que c'était un enjeu et un défi, car plusieurs musées n'ont pas été rénovés au cours des 40 dernières années. Évidemment, les besoins de la population ont changé. De nouvelles générations veulent voir les musées s'afficher autrement, s'adapter aux technologies de l'information. Nous avons porté l'enveloppe budgétaire à 160 millions de dollars. Ce montant m'apparaît quand même élevé, mais si l'on considère le nombre de musées que nous avons au Canada, et que l'on divise le montant par ce nombre, cela représente peu. Je comprends que ce ne sont pas tous les musées qui ont besoin d'aide financière. Il existe des fonds, mais les besoins sont extrêmement grands.

Pourriez-vous nous parler des besoins que vous avez ciblés et nous dire si cette enveloppe correspond à ce que demandent les musées?

• (0935)

Mme Karen Bachmann: Si vous me le permettez, je vais répondre en anglais,

[Traduction]

car je risque de m'emporter un peu.

Notre musée existe au coeur de la collectivité depuis 40 ans. On peut en fait parler d'un musée communautaire. C'est également un ancien centre national d'exposition qui a été créé en 1972.

La communauté a décidé de maintenir le musée malgré l'abandon du projet par le gouvernement fédéral en 1999. Nous étions donc ravis de pouvoir poursuivre notre chemin avec notre magnifique petit musée jusqu'à ce qu'un pépin majeur nous affecte en 2009. Nous avons eu un problème de moisissure qui nous a obligés à fermer nos portes pendant quatre ans. Avant de pouvoir réouvrir notre musée, nous nous sommes déplacés dans toute la région avec notre collection que nous avons présentée dans différents arénas et dans d'autres emplacements, ce qui m'a causé bien des cheveux gris et tout ce qui vient avec. Les gens étaient pleinement conscients de l'importance du musée. Les médias en ont fait grand état, tant à l'échelle locale que régionale, en faisant valoir que la communauté souhaitait le retour de cet établissement.

Bref, nous avons décidé de présenter une demande dans le cadre du Fonds du Canada pour les espaces culturels en espérant pouvoir respecter l'échéance du 30 juin. Il s'agit d'agrandir notre musée. Je mentirais si je vous disais que ce fut simple, car ce n'est pas le cas, mais on peut dire que notre démarche a été bien accueillie et qu'il n'est pas si difficile de présenter une demande. J'encourage d'ailleurs les autres musées à profiter de cette possibilité qui s'offre à nous du fait qu'il existe actuellement une volonté de collaborer avec les musées.

Nous tenons à vous remercier à ce sujet, car c'est un programme qui est vraiment utile. Les nouveaux critères applicables à l'aide offerte aux musées dans le cadre du Fonds du Canada pour les espaces culturels sont plutôt encourageants. J'ose espérer que l'on poursuivra dans la même veine.

Ce n'est certes pas la solution à tous les maux, mais c'est une soupe de sécurité fort intéressante pour les musées qui ont besoin par exemple de remettre à niveau leurs systèmes de chauffage, ventilation et climatisation. Nous voulons agrandir pour répondre aux besoins de la collectivité et nous collaborons à cette fin avec des partenaires locaux. Je crois que le Fonds du Canada pour les espaces culturels nous sera d'un précieux secours. Nous avons obtenu beaucoup d'argent cette année, et j'espère bien que cela pourra continuer. Je sais qu'il y a bien d'autres pressions qui s'exercent, mais

ce fonds va aider les musées et j'encourage tout le monde à en tirer parti.

Merci.

[Français]

Mme Manon Blanchette: Je voudrais simplement expliquer pourquoi les besoins sont criants par rapport à ce qu'ils étaient.

Il est vrai que de nouveaux musées du style écomusée ont été établis et qu'ils sont très proches de la population. Cela dit, outre la restauration et l'entretien des édifices, deux éléments qui coûtent effectivement cher, il faut voir que la clientèle des musées a beaucoup changé.

Il y a encore des jeunes, tout comme on en avait déjà il y a 40 ans, mais une clientèle plus âgée fréquente elle aussi les musées. Il faut adapter les musées à cette clientèle et faire en sorte que les gens dont la mobilité est réduite puissent venir dans les musées. Or c'est très coûteux. Il faut installer des ascenseurs, entre autres choses. On pense non seulement aux gens qui sont malades, mais à ceux qui sont aveugles, par exemple. Il faut disposer de programmes qui permettent vraiment à ces personnes d'avoir accès aux musées.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Nantel, vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Pierre Nantel: Merci, madame la présidente.

Vous avez raison, madame Blanchette. Je pense entre autres à la Maison-des-Marins, dont l'accès est impeccable et où un montage nous amène directement à un lieu d'observation magnifique.

Lors de sa comparution, M. Rivard nous disait aussi que le musée était passé de l'objet au sujet, à l'idée. C'est une parfaite représentation de cela. En outre, le lien des musées avec le milieu éducatif est certainement garant de succès à long terme. En effet, les jeunes y vont, en parlent à leurs parents et y retournent la fin de semaine avec leur famille. C'est fantastique.

Monsieur McAvity, vous avez parlé de rencontres de coordination que vous vouliez organiser avec le milieu autochtone. Je trouve cette idée très stimulante.

On a mentionné que cette étude était exploratoire et que nous pourrions éventuellement en entreprendre une qui soit plus approfondie. Dans ces conditions, croyez-vous que le lien avec l'histoire des Premières Nations devrait même faire partie des thèmes abordés dans une étude approfondie sur les musées au Canada?

[Traduction]

M. John McAvity: Tout à fait. Nous examinerons d'une part les grandes considérations stratégiques, mais nous souhaitons également nous montrer très pratiques. Pourquoi les Autochtones ne se sentent-ils pas davantage concernés par les musées? Est-ce qu'ils visitent nos musées non seulement pour voir les éléments qui les concernent, mais aussi pour apprendre à connaître d'autres cultures? Doivent-ils payer des droits d'entrée? Est-ce cela qui les empêche de venir? Nous ne savons pas exactement quels sont les obstacles.

Comment pouvons-nous augmenter le nombre d'Autochtones qui travaillent dans nos musées? Pourquoi n'y a-t-il pas au Canada un musée national ou un grand musée qui soit dirigé par un Autochtone? Nous aimerions nous pencher sur des questions semblables, en même temps que sur la déclaration des Nations unies et les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation pour voir ce qu'on entend exactement par réconciliation.

J'ai eu une conversation très intéressante avec le directeur de l'Association nationale des centres d'amitié. Environ 75 % des Autochtones vivent en milieu urbain, et les centres d'amitié sont pour eux des installations culturelles et des lieux de rencontre importants. Il avait un point de vue très intéressant au sujet de la réconciliation dans son sens le plus large. Nous considérons donc que les musées ont un rôle à jouer auprès des Autochtones et nous voulons faire notre part. Il est grand temps que nous fassions ces choses-là comme il se doit.

• (0940)

[Français]

M. Pierre Nantel: Je trouve cela très courageux de votre part. Selon moi, vous êtes parmi les premières entités relevant du ministère du Patrimoine canadien à mettre en avant ce projet de manière concertée et volontaire. Il est vrai que le musée Pointe-à-Callière fait beaucoup de place aux Premières Nations. J'imagine que cela a un sens pour vous également, mesdames Bachmann et Burrows-Johnson.

Les communautés, chez vous, seraient-elles d'accord pour qu'un meilleur partenariat soit établi? Ce serait certainement pertinent. Quand on parle du 150^e anniversaire de la Confédération à des membres des Premières Nations, ils rétorquent qu'ils étaient présents bien avant.

Croyez-vous que leur point de vue serait complémentaire, madame Bachmann?

Mme Karen Bachmann: Absolument. Nous avançons à petits pas, ces jours-ci. Nous avons commencé à établir des relations surtout avec les Cris du Nord, de Moosonee et de Moose Factory. Nous travaillons aussi avec des gens de la Première Nation d'Attawapiskat, qui viennent dans nos communautés. Nous commençons à développer des programmes, mais en collaboration avec eux, étant donné que nous les considérons comme nos partenaires.

C'est un petit commencement. Tout encouragement de la part de l'Association des musées canadiens ou du gouvernement fédéral nous aiderait beaucoup.

M. Pierre Nantel: Madame Burrows-Johnson, nous voulons étudier la situation des petits musées. Dans le cadre d'un tel projet, vous serait-il utile que nous étudiions la question en y intégrant la perspective des Premières Nations?

[Traduction]

Je veux que les choses soient bien claires.

Je vous demande, madame Johnson, s'il serait utile que notre étude ciblant les petits musées soit assortie d'un volet portant plus précisément sur les Premières Nations.

Mme Susan Burrows-Johnson: Je pense que cela serait très utile. Notre musée, le Galt Museum and Archives, a fait venir les tuniques des Pieds-Noirs en collaboration avec des universités britanniques. Ce fut une exposition très importante pour les jeunes qui cherchaient à mieux comprendre avec l'aide de leurs aînés. On m'a dit que voir ces tuniques provenant de l'une des prestigieuses

universités anglaises, c'était comme un peu consulter un manuel d'histoire.

J'estime qu'il est très utile pour ma collectivité, qui est située à proximité de l'une des plus grandes réserves au Canada, de bien comprendre la culture autochtone, mais il est tout aussi important que les jeunes arrivent à comprendre leur propre culture, leurs origines et les fondements de leur réalité.

Je crois que le gouvernement a pris des mesures pour régler les problèmes de santé mentale qui touchent les Autochtones, mais je pense qu'il est également primordial pour chacun d'essayer de comprendre sa culture et de s'inscrire dans cette réalité. Je suis tout à fait favorable à une telle étude.

La présidente: Merci.

Désolée de devoir vous interrompre. Merci beaucoup.

Avant de terminer, je veux vous poser une question au sujet du marketing. Je crois que c'est M. Van Loan — que nous devrions remercier d'avoir proposé cette étude, soit dit en passant — qui vous a interrogé à ce sujet en indiquant que c'était l'un des problèmes avec lesquels vous devez composer. Je sais qu'il peut être difficile de faire numériser les oeuvres en raison d'un manque d'expertise, mais ce serait une bonne façon de faire de la promotion aux fins du tourisme. Vous pourriez ainsi présenter des échantillons numérisés des pièces de vos musées de telle sorte que les touristes venant au Canada pourraient se diriger vers un petit musée dans une petite ville du fait que vous avez suscité leur intérêt en mettant vos oeuvres en vitrine de cette manière. Ce ne serait pas très coûteux.

Comment pourrions-nous créer un fonds permettant de miser sur cette expertise et peut-être même de faire appel à un spécialiste itinérant qui pourrait visiter les petits musées pour les aider dans le processus de numérisation? Est-ce que cela pourrait fonctionner? Comment pourrait-on s'y prendre? Est-ce que cela existe déjà?

• (0945)

M. John McAvity: Cela n'existe pas pour l'instant, mais nous serions sans doute l'organisation à la tête d'un tel processus. Nous en serions d'ailleurs ravis. C'est tout à fait conforme à notre mandat.

Les histoires que renferment les musées doivent pouvoir en sortir. Comme vous le suggérez avec beaucoup de pertinence, de brèves vignettes pourraient permettre de le faire.

Je peux aussi vous parler de différents programmes dont nous n'avons pas vraiment traité aujourd'hui. À titre d'exemple, nous remettons un laissez-passer gratuit à tous les néo-Canadiens au moment de la prestation du serment de citoyenneté. Ce programme est maintenant administré par l'Institut pour la citoyenneté canadienne, la fondation créée par Adrienne Clarkson, mais l'idée venait de nous au départ. Il en va de même pour les réfugiés syriens. J'ai d'ailleurs participé à une activité avec eux ici même à Gatineau il y a quelques semaines. Il était très émouvant de voir les sourires illuminer les visages de ces gens qui ont vécu des moments atroces.

Nous sommes bien présents. Notre rôle consiste à ouvrir des portes pour que chacun puisse bénéficier des histoires, de la magie et de la réalité que recèlent nos établissements. Nous ne voulons pas garder tout cela derrière des portes closes.

La présidente: Merci beaucoup.

Je remercie nos témoins d'avoir été des nôtres aujourd'hui pour nous faire bénéficier de leur expertise. Il faut espérer que cette étude exploratoire aboutira à une recommandation en vue d'un examen plus approfondi de la situation. Nous verrons bien, car c'est une décision qui reviendra aux membres du Comité.

Merci de votre présence.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Nous allons maintenant interrompre nos travaux quelques instants
avant de poursuivre à huis clos.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>